



Décision relative à une demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique et de la demande associée

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu les demandes de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché, suite au renouvellement de l'approbation de la substance active flumioxazine, et d'extension d'usage mineur du produit phytopharmaceutique **PLEDGE***

de la société **PHILAGRO France**
enregistrées sous les n° 2022-1823 et 2023-1420

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 27 octobre 2023 et du 7 novembre 2023,

Considérant qu'un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant par ailleurs qu'un risque d'effet inacceptable pour les mammifères, les organismes aquatiques et les plantes non-cibles, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant qu'en conséquence, les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont plus remplies,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas renouvelée** en France.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	PLEDGE RAMI
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 10A rue de la Voie Lactée 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR France
Formulation	Poudre mouillable en sachets soluble (WP-SB)
Contenant	500 g/kg - flumioxazine
Numéro d'intrant	9400280
Numéro d'AMM	9400280
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 06/12/2024

DocuSigned by:

 AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Décision suspendue par TAQ

ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
12605905 Fruits à pépins*Désherbage*Cult. Installées	1,2 kg/ha 1/an		45	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
Motivation du retrait : L'usage est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effet inacceptable pour les mammifères, les organismes aquatiques et les plantes non-cibles, ni un risque pour les opérateurs lors d'une application manuelle.					

12705902
Vigne*Désherbage*Cult.
Installées

Motivation du retrait :
L'usage est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les mammifères, les organismes aquatiques et les plantes non-cibles, ni un risque pour les opérateurs lors d'une application manuelle.

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
19335901 PPAM - non alimentaires*Désherbage	0,3 kg/ha 1/an		Non applicable

Motivation du refus :
L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les mammifères, les organismes aquatiques et les plantes non-cibles, ni un risque pour les opérateurs lors d'une application manuelle.